



Le Havre – 04/03/2021

Cher(e) Client(e),

La tension sur la disponibilité des **équipements reefer et spéciaux (20' et 40' Reefer, Flat, Open Top, Premium et Premium Plus)** ne cesse d'augmenter depuis le début d'année, et nous nous devons en conséquence de revoir le principe d'annulation mis en place au 1er Janvier 2021.

En effet, nous constatons qu'au-delà d'une très forte demande sur des bookings qui se matérialisent effectivement, un nombre très important de bookings continue de faire l'objet de demandes de report répétées ou d'annulations.

Ce phénomène constitue une contrainte supplémentaire et vient grever de facto notre capacité à vous fournir les équipements dont vous avez besoin.

Afin de réguler de façon optimale notre offre en équipements reefer et spéciaux, nous vous prions de bien vouloir noter que **toute annulation ou deuxième report à votre initiative - et ce quel que soit le moment où ils interviennent - seront facturés à compter du 15 Mars 2021 (date d'annulation).**

**Cette facturation est maintenue à € 200/conteneur, mais elle sera dorénavant plafonnée à € 2000/booking.**

*Exemples :*

- *Annulation d'un booking de 2 conteneurs spéciaux à votre initiative: facturation 2 \* € 200*
- *Annulation d'un booking de 15 conteneurs spéciaux à votre initiative: facturation plafonnée à € 2000*
- *Deuxième demande de report d'un booking de 4 conteneurs spéciaux à votre initiative : annulation du booking et facturation de 4 \* € 200*
- *Booking de 3 conteneurs spéciaux reportés deux fois de suite par manque équipement et/ou plus d'espace disponible sur le navire initialement confirmé: pas de facturation*

Nous comptons sur votre compréhension et votre prise en compte de ces mesures afin que nous puissions donner la meilleure réponse possible à vos attentes dans la situation actuelle.

Cordialement,

